



Compte rendu réunion Fiche action 11 du COM « Comité inter-COREVIH Ile de France »

Lieu : Salle Henri Mondor à l'Hôtel-Dieu

Date : 26 juin 2017 16h30

Présents : Alain SOBEL, Willy ROZENBAUM, Philippe LOUASSE, Pierre DE TRUCHIS, Elisabeth ROUVEIX, Djiba DIALLO, Philippe SAGOT, Lamy AZOUZ, Jean-Michel TASSIE, Laurent RICHIER, Frédéric GOYET, Hélène LEPINAY

Excusés : Christine KATLAMA, Christine MOUCAZAMBO, Elisabeth BOUVET, Christine GEFFRIER, Xavier REY-COQUAIS, François BOUE

1/ Règlement intérieur de l'Inter-COREVIH (livrable - approbation du document)

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité suite aux deux dernières modifications qui sont de dater le document « juin 2017 » et supprimer en titre le mot « projet ».

2/ Mutualisation des fonctions (livrable)

Rappel des propositions pouvant faire l'objet d'une mutualisation:

- Le système de recueil de donnée (Nadis)

les 4 COREVIH sur 5 qui utilisent Nadis, ce sont concertés et réunis afin d'unir leurs efforts pour réduire sur l'île de France le coût de Nadis et rencontrer le siège APHP afin que celui-ci négocie directement avec ABL. Les reliquats de factures 2016 ont été réglés par 3 COREVIH sur 4, le COREVIH IDF Sud étant dans l'incapacité de régler seul la facture 2016 va demander aux établissements/services utilisateurs de participer au règlement de cette facture. Les présidents et l'APHP ont réussi à négocier un tarif de 4,44 euros HT par patients dans Nadis (remise de 26% sur 2017). Avec les migrations des serveurs il y a également des soucis de facturation qui ne doivent pas être impactés aux COREVIH.

Discussion autour d'Orbis :

- a) Dans un délai de 2 à 4 ans les établissements APHP passeront tous sur Orbis y compris HEGP (exclus du système jusque-là). Il va falloir réfléchir à la récupération des données Nadis sur Orbis et d'une interface de récupération des données biologiques.
- b) L'accès à Orbis des hôpitaux non APHP. Certains hôpitaux non APHP sont déjà équipés mais pas forcément avec les mêmes options (c'est le cas pour le CHIV et le CHIC). L'APHP a déjà indiqué aux représentants des COREVIH qu'Orbis APHP ne prendra pas les files actives des hôpitaux hors APHP non équipés.

C'est la première fois que les présidents franciliens mutualisent leurs réflexions et actions pour réduire le coût auprès d'un prestataire et impliquer l'institution dans une future prise en charge.

3/ Organisation d'une réunion d'information des structures COREVIH proposée par l'ARS

Proposition d'une réunion inter-COREVIH le 26 septembre 2017 impliquant tous les acteurs du VIH et ceux également impliqués dans la santé sexuelle. La thématique « qu'est-ce que le COREVIH » a été débattue et les membres du groupe ont alertés qu'il valait mieux faire une thématique plus large sur la santé sexuelle et amené le sujet des missions des COREVIH et leur fonctionnement dans un second temps. L'ARS va donc revoir le contenu de cette réunion d'information.

4/ Prochain COM

Il faudra tout d'abord un élément de bilan du 1er COM, une évaluation interne ARS. 1^{ère} question qui se pose : Continuité de certaines fiches action du COM existant et avec les mêmes pilotes ? L'ARS indique qu'elle ne voit pas l'intérêt de changer les COREVIH pilotes des actions qui pourraient perdurer dans le prochain COM d'autant plus que le 1^{er} COM a eu une durée limitée entre 18 et 24 mois.

Il a été demandé que chaque COREVIH fasse des propositions d'actions sur le prochain COM aussi bien des continuités d'actions déjà existantes comme des nouvelles propositions comme les Prisons donné en exemple.

La date de la prochaine réunion est le **17 octobre 2017 à 14 h** à l'Hôtel Dieu, il sera discuté à l'ordre du jour les attentes des 5 COREVIH sur les sujets du prochain COM et bilan des livrables du 1^{er} COM.